



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



1 an du Contrat d'Engagement Jeune en Occitanie

Premier bilan et témoignages

20 juin 2023





Pierre-André Durand,
préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne

Le Contrat d'Engagement Jeune a 1 an.

Lancé le 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune vise à renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Financé par l'Etat et mis en œuvre par les conseillers des Missions Locales et de Pôle Emploi, il mobilise un ensemble de solutions au service de ce parcours vers l'emploi.

L'objectif est simple : permettre aux jeunes, sans emploi ni formation, mais prêts à s'engager, de trouver un emploi stable à l'issue de ce Contrat d'Engagement Jeune. C'est donc un dispositif complet, qui offre à ses bénéficiaires une garantie financière, un parcours riche d'expériences et un accompagnement personnalisé.

Depuis mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune a fait ses preuves : plus de 43 000 jeunes d'Occitanie en ont bénéficié. Cette première année est donc très encourageante.

Je remercie sincèrement les conseillers de Pôle Emploi et des Missions Locales qui se sont fortement impliqués pour insérer ces jeunes parfois très éloignés de l'emploi.

Les mois à venir verront d'autres jeunes s'engager, et trouver à leur tour un emploi. L'Etat poursuit son action résolue en faveur du plein-emploi et d'un marché du travail plus inclusif et donc plus juste.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est un dispositif de l'Etat pour l'accès à l'emploi des jeunes

Mis en place le 1er mars 2022, le CEJ est un **accompagnement individuel, intensif et exigeant**, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) s'adresse **aux jeunes de 16 à 25 ans révolus** (ou 29 ans révolus pour les jeunes en situation de **handicap**), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Il est mis en œuvre par **Pôle emploi et les Missions Locales**.

Le CEJ a un objectif : **remettre en activité le jeune le plus vite possible**, grâce à plus de formations, de stages, d'immersions en entreprise... Jamais le service public de l'emploi et les acteurs de l'insertion n'avaient proposé aux jeunes des accompagnements aussi complets. Une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528 euros est versée sous condition de respecter ses engagements ; le parcours proposé dure de 6 à 12 mois en fonction du profil du jeune, avec l'objectif de **l'aider à définir son projet professionnel et à trouver le bon emploi**.

Le CEJ est un contrat donnant-donnant : il est conditionné au respect d'exigences d'engagement, d'assiduité et de motivation.

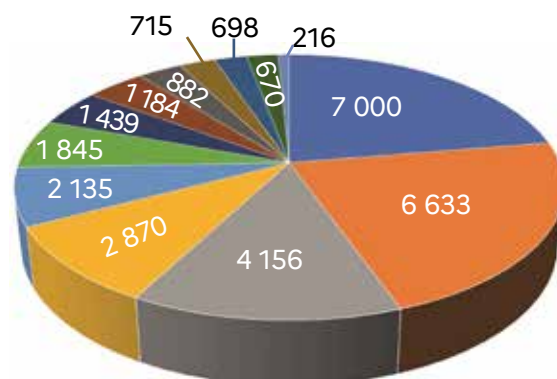


La dynamique très positive témoigne d'un fort engagement des Missions Locales et de Pôle Emploi

30 443 jeunes ont signé un CEJ en 2022 ...

Répartition des jeunes en CEJ par département en 2022

- Haute-Garonne
- Hérault
- Gard
- Pyrénées-Orientales
- Aude
- Tarn
- Hautes-Pyrénées
- Tarn-et-Garonne
- Aveyron
- Gers
- Lot
- Ariège
- Lozère

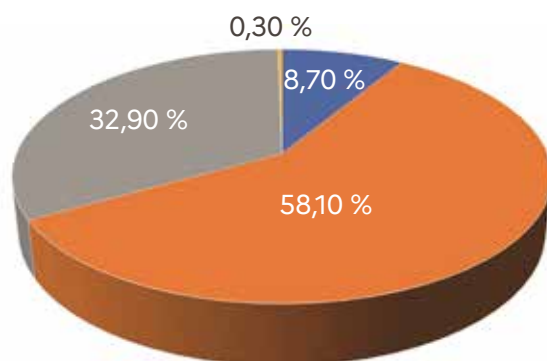


... et la dynamique se poursuit en 2023 :
à fin mai, plus de **13 000** jeunes sont déjà entrés en CEJ.

Conformément aux objectifs du dispositif, les jeunes de 18 à 21 ans représentent plus de la moitié des jeunes accompagnés (58 %)

Répartition des jeunes en CEJ selon l'âge

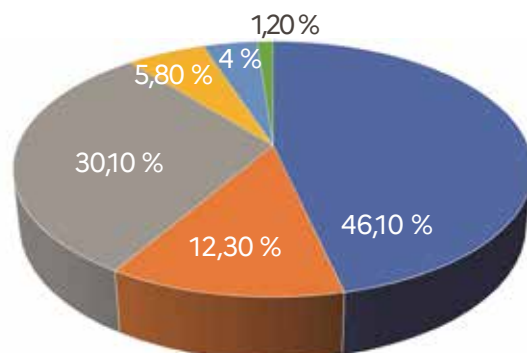
- 16 - 17 ans
- 18 - 21 ans
- 22 - 25 ans
- + 25 ans



Le CEJ accompagne les jeunes qui en ont le plus besoin : les jeunes sans diplôme ou de niveau infra-bac représentent plus de la moitié des jeunes en CEJ

Niveau de certification des jeunes entrant dans le dispositif

- Niveau 1-2 Sans diplôme
- Niveau 3 CAP, BEP
- Niveau 4 Bac
- Niveau 5 DEUG, BT, DUT, DEUST
- Niveau 6 Licence, Licence pro, BUT, Maîtrise
- Niveau 7-8 Master, Doctorat



Le profil des jeunes bénéficiant d'un CEJ

En Occitanie, 48,7 % sont des femmes et 51,3 % des hommes.

21 % résident en zone de revitalisation rurale, et 16,6 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

3,3 % sont reconnus travailleurs handicapés (RQTH).

Des premiers résultats de sortie en emploi encourageants

Les données présentées ici sont nationales.

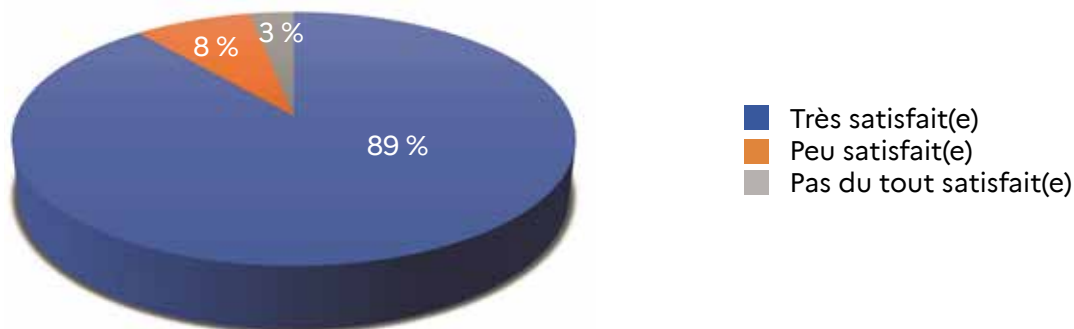
Les premières entrées en Contrat d'Engagement Jeune ont eu lieu en mars 2022.

Parmi les jeunes entrés en CEJ en mars 2022 (première cohorte), 76 % ont accédé à un emploi dans les 9 mois qui ont suivi l'entrée, 63 % ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, et 43 % à un emploi durable.

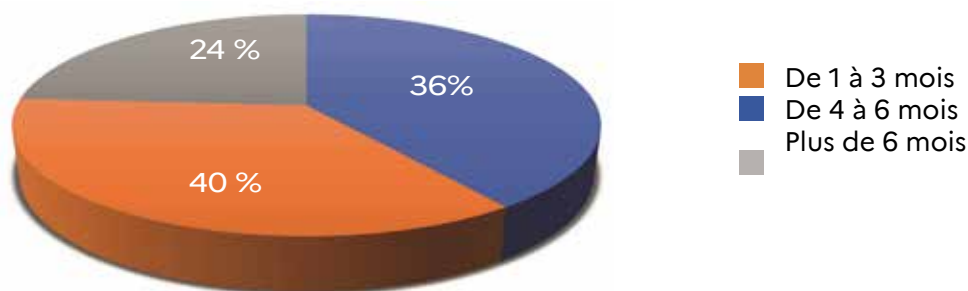
Disposer d'un retour des bénéficiaires fait partie intégrante de la logique du CEJ qui vise une co-construction du parcours avec les jeunes.

Ainsi, un baromètre est lancé trimestriellement par Pôle Emploi et les Missions Locales auprès des jeunes afin de mesurer leur satisfaction et identifier les axes de progrès.

Niveau de satisfaction concernant le parcours personnalisé (1)



Durée d'accompagnement personnalisé



1 Baromètre envoyé aux jeunes suivis dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Jeune depuis au moins un mois. L'enquête a été administrée en ligne entre le 7 et le 18 novembre auprès de 59 821 jeunes avec un taux de retour de 76 % (4 542 enquêtes complètes retournées). Partenaire en charge du traitement : La Voix du Client, 11 rue Charles Schmidt 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

L'accompagnement proposé aux jeunes



Une mise en activité d'au moins 15 heures par semaine pour tous

Le CEJ est caractérisé par l'**intensité de l'accompagnement** proposé, avec une mise en activité d'au moins 15 heures par semaine. La **moyenne hebdomadaire** est de **17 heures**, réparties en **activités individuelles, collectives ou en autonomie encadrée**, reposant sur l'offre de service de Pôle emploi et des Missions Locales.

Cette offre comporte des ateliers :

- Concevoir un CV percutant,
- Se préparer à l'entretien de recrutement,
- Construire son projet professionnel,
- Compétences attendues des employeurs,
- Valoriser son image professionnelle,
- Confiance en soi,
- Création d'entreprise,
- Théâtre, concours d'éloquence,
- Prévention santé,
- Gestion de budget,
- Sensibilisation à la lutte contre les discriminations,
- Simulateur de conduite,
- Aide aux démarches administratives,
- Développement durable & écogestes
- Cuisine & nutrition
- Santé, sécurité au travail
- Logement

Mais également des rendez-vous individuels spécifiques, par exemple sur la thématique santé.

Les jeunes peuvent bénéficier, selon leurs besoins, **d'activités**, telles que :

- Une formation ou un dispositif préparatoire (formation pré-qualifiante ou qualifiante, certifiante, diplômante, prépa apprentissage, etc.) ;
- Un accompagnement spécifique externe au sein de l'EPIDE, d'une École de la 2ème Chance, en intégrant le service militaire adapté ou encore le service militaire volontaire ;
- Une mission d'utilité sociale comme le service civique ou la phase d'engagement du service national universel ;
- Une période d'emploi aidé : insertion par l'activité économique, contrats aidés (PEC ou CIE), CDD tremplin.

Pour demander à bénéficier de l'accompagnement par un Contrat Engagement Jeunes, les jeunes peuvent s'adresser indifféremment à leur Mission Locale ou à leur agence Pôle Emploi.

CEJ "Jeunes en rupture" : un dispositif spécifique pour les jeunes les plus en difficulté

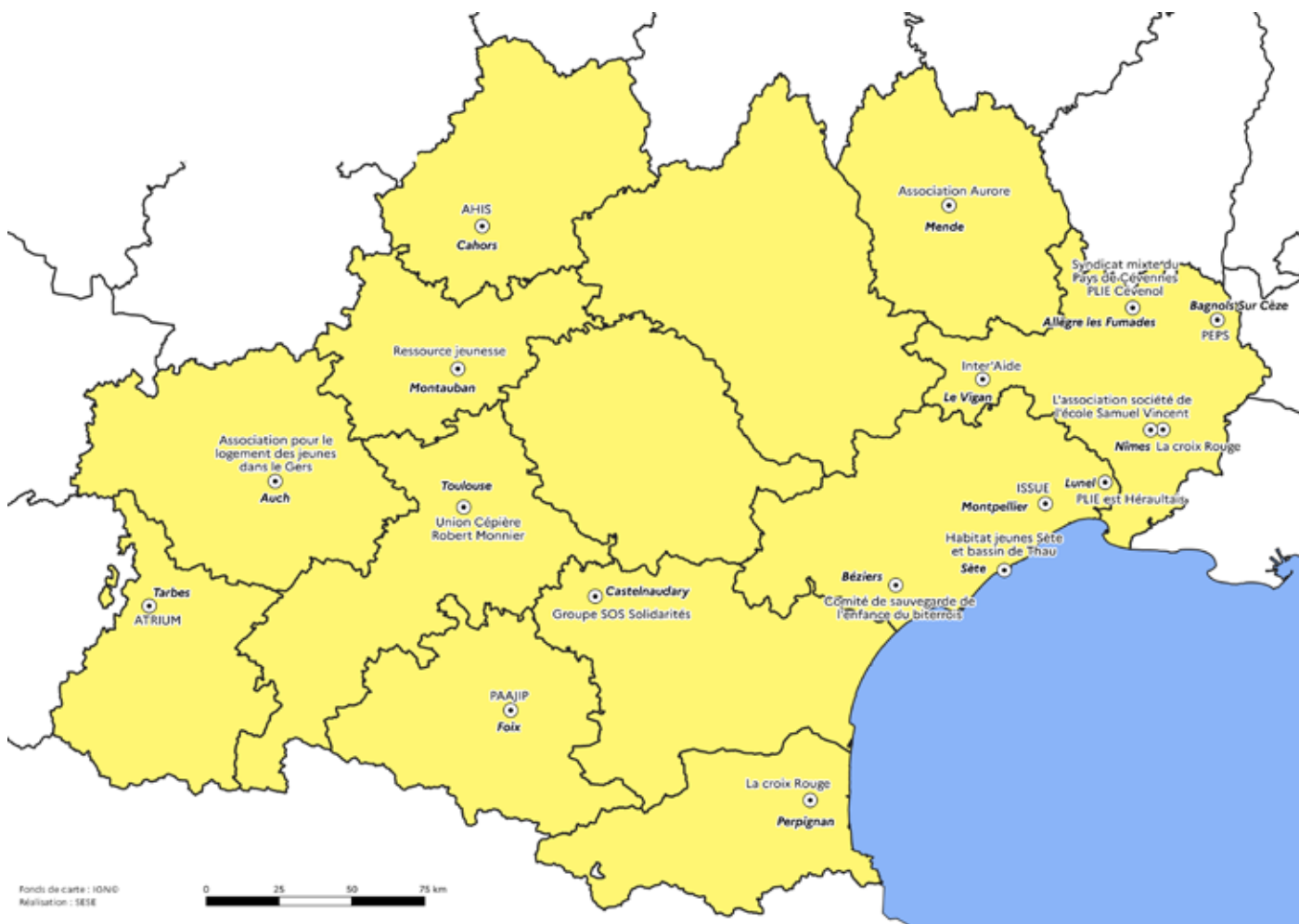
Certains jeunes sont confrontés à des difficultés multiples (logement, mobilité, santé, isolement) et ne sont pas en mesure d'accéder directement au CEJ.

En Occitanie, 18 projets ont été lancés en lien avec des associations de lutte contre la pauvreté.

L'objectif est de repérer, remobiliser et accompagner ces jeunes « en rupture », c'est-à-dire les plus en difficulté, vers une insertion socio-professionnelle durable en leur permettant d'accéder au CEJ.

L'objectif est d'accompagner plus de 2 000 jeunes en rupture en région Occitanie.

Répartition des 18 projets CEJ "Jeunes en rupture" en Occitanie



CEJ "Jeunes en rupture" : deux exemples de projets territoriaux



ISSUE

Sur le territoire de la Métropole de Montpellier, le projet CEJ "Jeunes en rupture" vise les publics les plus éloignés des institutions qui n'ont pas la capacité d'intégrer directement un CEJ : jeunes en errance, dans la rue ou en squat, jeunes victimes de prostitution, jeunes souffrant d'addictions lourdes (toxicomanie), jeunes sortants de l'Aide sociale à l'enfance ou mineurs étrangers non accompagnés et tout public en isolement et vulnérable. Ce projet est porté par un consortium de structures d'accompagnement social : hébergement, santé, mobilité, sociabilité.

Des moyens supplémentaires et spécifiques sont attribués par l'Etat.

- 15 logements sont fléchés « CEJ jeunes en rupture ». Les jeunes sont accompagnés vers l'accès au logement mais également au maintien dans celui-ci. Pour ce faire, ils bénéficient d'une veille concernant la vie quotidienne et d'une aide à l'installation.
- La santé constitue le pivot de l'accompagnement social en amont de la signature du CEJ. Trois membres du consortium sont des acteurs très actifs de la prévention et de la santé (addictologie, santé sexuelle, prévention des violences).
- L'accompagnement à la mobilité permettra d'aider les jeunes à trouver des solutions pour se déplacer. Le projet prévoit des ateliers mobilité et, pour 16 jeunes, une préparation intensive du code de la route.

A ce jour, sur 9 jeunes repérés, tous ont signé un CEJ avec la Mission Locale de Montpellier.

AHIS

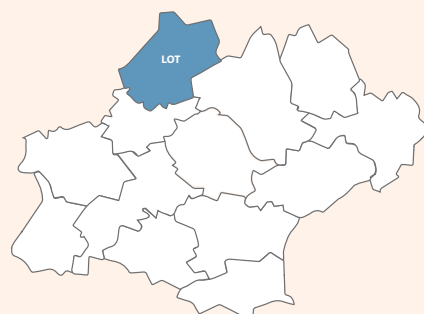
Dans le Lot, le projet CEJ "Jeunes en rupture" est porté par l'AHIS, association Accueil Hébergement et Insertion Sociale, en partenariat avec l'Association Habitat Jeunes en Quercy (AHJQ).

Deux éducateurs sillonnent le Lot dans une démarche « d'aller-vers » à la rencontre des jeunes en difficulté des bassins de Cahors, Souillac et Figeac. Après la démarche de repérage des jeunes invisibles, les éducateurs s'appuient sur le maillage par une douzaine d'antennes locales de la Mission Locale, des réseaux d'élus locaux et des maisons France Services pour recevoir les jeunes près de leurs lieux de vie. Ils s'appuient également sur sa connaissance des acteurs de l'insertion sociale et de leurs rapports privilégiés avec la Mission Locale.

Après avoir approché le jeune, les éducateurs réalisent un pré-diagnostic avant d'envisager la signature d'un CEJ "Jeunes en rupture" avec la Mission Locale. Pendant la phase d'accompagnement individualisé, le jeune peut être suivi pour l'accès aux droits (ouverture de compte bancaire, réalisation de carte d'identité...), au logement et à une prise en charge santé si nécessaire.

Un lien peut être notamment effectué avec une kinésologue pour travailler l'estime de soi de jeunes aux parcours parfois très abîmés par la vie (travail sur le corps et les blocages).

A ce jour, sur 27 jeunes repérés, 11 ont signés un CEJ depuis le début d'année 2023 dans le Lot.



Des jeunes témoignent de leur parcours en CEJ



La DREETS remercie les conseillers Pôle Emploi et Missions Locales qui ont recueilli les témoignages des jeunes.



Léa, 18 ans, dans le Gers, accompagnée par un conseiller de Mission Locale

« J'ai quitté l'école à 14 ans. Le CEJ m'a aidé à centrer mon projet professionnel dans la vente. C'était un peu dur au départ, mais je n'ai jamais baissé les bras, je me sentais boostée et je voulais réussir ... Le fait que l'on soit suivi par notre conseiller régulièrement était super, qu'il soit fier de nous et qu'il nous conseille par rapport au projet professionnel ... C'est génial ! J'ai beaucoup apprécié les ateliers du CEJ, et les compétences que j'ai acquises me sont toujours utiles encore aujourd'hui.

Après deux missions d'intérim, j'ai réussi à trouver un emploi stable, d'abord en CDD, et après avoir fait mes preuves, j'ai décroché mon premier CDI dans la vente en grande surface ! Cet emploi m'a permis de financer mon permis, je me lance dans la vie ! »



Quentin, dans l'Hérault, accompagné par un conseiller de Pôle Emploi

« J'ai 25 ans, j'ai un Master 2 en chimie mais je ne trouvais pas de travail. J'ai une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé qui me ferme certaines portes. Dans un premier temps, mon conseiller m'a fait travailler sur les outils de recherche d'emploi mais aussi le ciblage des entreprises sur la France entière, car il y a peu d'industries chimiques sur Montpellier. En parallèle, j'ai intégré le dispositif NQT (Nos Quartiers ont du Talent) qui m'a permis de développer un réseau de contacts. J'ai alors décroché des d'entretiens, mais malheureusement aucun n'a abouti. J'ai participé à des ateliers pour l'entretien d'embauche et la négociation de salaire et pour valoriser mon image professionnelle. J'ai aussi tenté de l'immersion professionnelle, sans succès.

Découragé, je me suis inscrit début 2023 à une formation en informatique, en poursuivant mes recherches en parallèle. Et j'ai été recontacté par une entreprise en Isère ! J'ai signé un CDD de 6 mois sur un poste d'ingénieur chimie, je m'épanouis, mon contrat est évolutif en CDI à l'issue. »



Kévin, 25 ans, en Aveyron, accompagné par un conseiller de Mission Locale

« Je suis rentré en CEJ grâce à ma conseillère car j'avais besoin d'argent pour mon quotidien et pouvoir aussi passer mon permis, puis j'ai commencé à faire des ateliers car j'avais besoin de voir du monde donc j'ai fait tous les ateliers qui étaient prévus puis j'ai découvert une entreprise qui pouvait me prendre en stage de 2 semaines, ça s'est super bien passé, le patron m'a proposé un CDD de 2 mois, en parallèle j'ai créé mon dossier RQTH car l'entreprise atelier du Rouergue est adaptée aux personnes handicapées. Après ça je suis actuellement en CDD de 6 mois formation au sein de l'entreprise. Encore un grand merci à la mission locale (Clara Bibal) et surtout au CEJ. »



Manon, dans le Lot, accompagnée par un conseiller de Mission Locale

« Deux mois après avoir abandonné mon master, je me suis inscrite à la Mission Locale. Dès le premier entretien avec une conseillère, je me suis senti soulagée, comprise, rassurée et surtout confiante. On m'a rapidement parlé du CEJ qui a été pour moi une vraie solution et un vrai soutien.

Dans un premier temps, ma conseillère m'a accompagnée tout au long de mes candidatures ; dans la rédaction de mes lettres de motivation, à travers des simulations d'entretiens. Rapidement ensuite, je me suis mise à la recherche d'offres d'emplois de manière autonome tout en lui demandant conseil. J'ai participé à des ateliers, j'ai eu l'occasion de voir une psychologue gratuitement. Le soutien financier m'a beaucoup aidée. J'ai passé cinq entretiens d'embauche. Je n'ai pas été retenue aux quatre premiers, ce qui m'a énormément déstabilisée. Ma conseillère a su être rassurante, motivante, et n'a jamais cessé de croire en moi. En janvier 2023 j'ai postulé dans une banque. Après entretiens et tests, j'ai été embauchée pour un CDD d'un mois. Finalement, mon CDD a été écourté pour m'offrir un CDI avec une formation en alternance de 10 mois.

Aujourd'hui, je m'apprête à entrer en formation. Je suis extrêmement fière de moi, et de mon parcours qui aurait été différent sans le soutien des membres de la Mission Locale qui m'ont fait confiance, ont cru en moi et ont réussi à me faire me voir comme eux m'ont immédiatement vue. »



Ingrid, dans l'Hérault, accompagnée par un conseiller de Pôle Emploi

« Je suis sans diplôme, j'avais la phobie du collectif et donc pas de vie sociale.

Mon conseiller a su instaurer une vraie relation de confiance, avec davantage de rendez-vous individuels plutôt qu'en groupe, téléphoniques et présentiels.

J'ai été aidée pour surmonter ma phobie des transports en commun, et aussi pour la prise de contact avec des associations pour des activités extra-professionnelles. J'ai travaillé avec une psychologue du travail et j'ai pu à peu participer à des ateliers.

Maintenant je réalise des CDD de courte durée en nettoyage, avec peut-être l'opportunité d'un CDI pour remplacement. Je me plais dans mon métier, je prends les transports en commun et je souhaite élargir ses démarches. J'ai même contacté une auto-école pour passer le permis. »



Anissa, en Haute-Garonne, accompagnée par un conseiller de Pôle Emploi

« Après une formation d'Employée commerciale en 2020, j'ai fait plusieurs stages et de petits CDD en tant qu'hôtesse de caisse. Ce secteur me plaît mais je suis très stressée avant et pendant les entretiens, ce qui m'handicape vraiment.

J'ai intégré le dispositif Contrat Engagement Jeune (CEJ) à Pôle Emploi en mars 2022.

J'ai participé à la prestation « Valoriser son image professionnelle », c'était super ! J'ai bien aimé le groupe, je me suis sentie vite intégrée et j'ai aimé les exercices proposés notamment ceux axés sur comment améliorer sa communication verbale.

J'ai aussi participé à l'atelier « Concevoir un cv percutant » et à un atelier « promotion de profil » avec le Service Entreprise de Bellefontaine, expert dans le secteur du commerce et de la grande distribution. On a pu mettre en place le financement du Permis B afin d'augmenter mes chances de retour à l'emploi.

J'ai passé un entretien à Auchan, j'ai obtenu un CDD en mai 2022 qui s'est concrétisé par un CDI en tant qu'hôtesse de caisse fin juin ! »



Kaoutar, en Lozère, accompagnée par un conseiller de Pôle Emploi

« Je suis marocaine, arrivée à 20 ans en France pour rejoindre mon conjoint. Au Maroc, j'ai eu un bac en sciences physiques, puis j'ai enchaîné quelques stages/emplois courts en vente, secrétariat médical et aide-soignante. C'est dans cette dernière voie que je souhaite poursuivre ma carrière.

Mon arrivée en France a été complexe, loin de ma famille, avec de nombreuses démarches administratives à réaliser. J'ai été aidée pour améliorer mon niveau de français auprès du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

En parallèle, le travail sur tous les outils de recherche d'emploi, les entretiens a été permanent. Malgré une candidature refusée pour l'école d'aide-soignante pour septembre 2022, je n'ai pas abandonné. Je suis entrée début 2023, dans une formation d'agent de Service Médico-Social, pour préparer ma candidature aide-soignante pour 2023. Je compte bien entrer à l'institut de formation en soins infirmiers, me former et faire le métier d'aide-soignante. C'est ma vocation. Je n'aurais pas pu faire tout ça sans le CEJ. Vous m'avez tellement aidée, on a traversé des moments difficiles et de bons moments pendant une année, mais maintenant, je me sens bien, il ne me reste qu'à me faire accepter en formation, et à trouver un travail »



Wafa, dans l'Hérault, accompagnée par un conseiller de Mission Locale

« Le Contrat d'Engagement Jeune m'a permis tout d'abord, d'apprendre à me faire confiance et valoriser mes compétences grâce aux différents ateliers proposés : entretien d'embauche, concours d'éloquence, théâtre, confiance en soi ...

Le CEJ m'a permis de financer ma formation de Styliste-Créatrice de mode, à distance, et de poursuivre mon projet de création d'entreprise visant à proposer des robes et tenues événementielles faites sur mesure. Le CEJ me permet aussi de continuer ma recherche d'emploi (job alimentaire pour m'aider à avancer dans mon projet), de continuer à bénéficier des conseils et des ateliers proposés par la Mission Locale mais aussi grâce à l'allocation perçue de financer le matériel et les outils nécessaires pour mon projet.

Grâce au CEJ, je construis mon projet de création d'entreprise et je suis prise en charge par des conseillers qui peuvent m'aider et me guider quand j'en ai besoin. »





CONTACTS PRESSE

Préfecture de région

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16
Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75
Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

DREETS

Christine LEMOAL
06 29 85 54 40
dreets-oc.communication@dreets.gouv.fr

Mission Locale

Hassania HAJJAJ
Tél : 06 31 05 48 47
contact@armloccitanie.org

Pôle Emploi

Laurence INGARGIOLA
Tél : 06 64 50 35 41
laurence.ingargiola@pole-emploi.fr
Valérie NARQUIN
Tél : 06 25 95 05 58
valerie.narquin@pole-emploi.fr

En collaboration avec Pôle Emploi et les Missions Locales



DREETS Occitanie

5 esplanade Compans Caffarelli - BP 98016 - 31080 Toulouse Cedex
dreets-oc.direction@dreets.gouv.fr
Tél. : 09 88 88 80 80
<https://occitanie.dreets.gouv.fr>